



HAL
open science

”Sète et le négoce des vins : le patrimoine oublié (mi-XIXe-début XXIe s.)”

Stéphane Le Bras

► To cite this version:

Stéphane Le Bras. ”Sète et le négoce des vins : le patrimoine oublié (mi-XIXe-début XXIe s.)”.
LEGOUY F. (et alii, dir.), Terre des hommes, terres du vin. Vers un monde vitivinicole en émergence ?,
Presses universitaires François-Rabelais, p. 357-373, 2021. hal-04037326

HAL Id: hal-04037326

<https://hal.science/hal-04037326v1>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est une version intermédiaire du texte final. Elle peut contenir des coquilles et présente de légères différences avec le texte final.

Sète et le négoce des vins : le patrimoine oublié (mi-XIXe-début XXIe s.)

27 février 1960. Le général de Gaulle en visite officielle dans le Languedoc s'arrête à Sète où il assiste, entre autres, à un exposé sur le port par le président de la Chambre de commerce de la ville, Eugène Orsetti. Celui-ci en poste depuis l'immédiat après-guerre est également un membre éminent du commerce des vins languedocien. Président du syndicat des vins de Frontignan, il a également été président du syndicat régional des vins de 1937 à 1946, puis vice-président du syndicat national. Il est donc logique qu'il évoque devant le président la situation du commerce des vins local, alors en souffrance après avoir été l'un des « centres mondiaux » de cette industrie au début du siècle¹. Il faut dire que, depuis sa création en 1666, le port entretient avec le commerce des vins une relation particulière², devenue quasi exclusive dans la seconde moitié du XIXe siècle et le premier tiers du XXe siècle.

Aujourd'hui, le constat est tout autre. En 2016, pour les fêtes célébrant les 350 ans de la fondation du port, aucun historien invité ni aucune véritable manifestation ne s'intéressant au sujet ; seule une « escale historique » consacrée à « la reconstitution de l'âge d'or de la tonnellerie avec des bateaux à quai emblématiques du commerce maritime et fluvial, des futailles tout au long du quai, la présence exceptionnelle d'un authentique wagon bi-foudre SNCF « Port de Cette », les dockers rouleurs de barriques, un tonnelier-chanteur portuaire » témoignait, de manière caricaturale et réductrice, le lien pluricentenaire que la ville avait construit avec l'activité du commerce des vins. Quelques mois plus tard, un acte de sabotage perpétré par le Comité régional d'action viticole contre un importateur³ rappelait, cette fois-ci par le biais du fait divers, la persistance – devenue discrète – d'une activité commerciale autrefois triomphante.

Comment expliquer, alors qu'en 1900, des milliers de Sétois (manutentionnaires, ouvriers des chais, négociants, courtiers, transitaires, banquiers, tonneliers, etc.) vivent du commerce des vins, que ce patrimoine est aujourd'hui oublié ? Comment, en quelques décennies, une activité hégémonique est-elle devenue minoritaire voire honnie ?

¹ « Exposé sur le port de Sète », *Le Midi Vinicole* [MV désormais], 16/03/1960.

² Sur le sujet, voir GERAUD-PARRACHA Guillaume, 1957, *Le Commerce des vins et des eaux-de-vie en Languedoc sous l'Ancien Régime*, Montpellier, Dehan, 367 p.

³ « Vin déversé à Sète : le CRAV revendique le sabotage des cuves », *Midi Libre*, 03/08/2016.

Pour répondre à ce questionnement, en nous appuyant sur des témoignages, la presse, mais également les archives de la ville et du département, nous verrons que de l’empreinte territoriale florissante pendant près d’un siècle (I), l’activité s’est peu à peu désengagée de l’espace public (II), pour enfin tomber dans l’oubli et l’indifférence (III).

L’empreinte territoriale d’une activité florissante (mi-XIXe-mi-XXe)

Sète, nouvelle interface de l’économie vitivinicole nationale

Les années 1850 marquent pour Sète et le Languedoc une véritable période de mutations socio-économiques. En effet, si jusque-là, la vigne occupait une place importante dans l’économie locale, elle devient à compter de cette décennie la principale source de revenus de la région. Dans l’Hérault, les superficies viticoles passent de 106.500 ha à 162.172 ha en une dizaine d’années, pour dépasser les 190.000 ha dans les années 1870⁴. Cet accroissement spatial se traduit par une augmentation de la production, qui, en dépit de nouvelles maladies tel l’oïdium, grimpe de 4,3 M d’hl en 1852 à 6,6 M en 1862 et près de 10 M dans les années 1870⁵. Si l’activité économique sétoise était déjà, depuis la fondation du port en 1666, liée à l’importation et surtout l’exportation des produits issus de la vigne (vins et alcools), l’accélération de la production départementale et régionale permet au port de renforcer ce lien qui devient désormais étroit⁶. La ville connaît une embellie spectaculaire, tant en termes d’accroissement démographique (+ 187 % entre les années 1820 et les années 1870, soit la plus forte progression des centres urbains héraultais⁷) que de développement économique (+ 221 % en tonnage entre 1840 et la fin des années 1860 ; contre 200 % pour Marseille ou 91 % au niveau national⁸). Dans les faits, Sète est devenue, depuis les années 1840, une plate-forme multimodale jouissant d’une situation exceptionnelle. Outre le canal du Midi et les infrastructures portuaires lui offrant un espace de rayonnement méridional dans un premier temps, méditerranéen dans un second et mondial dans un troisième, la ville devient le lieu de convergence des deux grandes compagnies ferroviaires du Midi de la France : la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et la Compagnie du Midi. Sète dispose alors de deux gares : la gare du Midi et du PLM⁹.

Si les effets ne sont pas à la hauteur des aspirations initiales des édiles sétois, notamment en raison de la concurrence des autres cités viticoles languedociennes (Nîmes et Béziers principalement), la ville dispose d’atouts faisant d’elle un centre de passage incontournable pour les vins languedociens à l’export. Avec le retournement de conjoncture au moment de la crise phylloxérique, la tendance

⁴ LACHIVER Marcel, 1988, *Vins, vignes et vigneron. Histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, p. 596 à 598.

⁵ *Ibid.*, p. 606.

⁶ Sur le sujet, voir CAZALET Jean-Louis, 1920, *Cette et son commerce des vins de 1666 à 1920. Essai d’histoire économique*, Montpellier, Firmin et Montane, p. 136 et suiv.

⁷ SAGNES Jean (dir.), 2004, *Histoire de Sète*, Toulouse, Privat, p. 181.

⁸ *Ibid.*, p. 183.

⁹ *Ibid.*, p. 180.

s'inverse, faisant du port un centre d'importation des vins grecs, italiens, espagnols et surtout algériens dans les années 1870. En effet, la fin de cette décennie marque une bascule dans la nature du port qui passe de port exportateur à port importateur, caractéristique qu'il conservera jusqu'à la fin du XXe s. En effet, pour combler le déficit productif dû à l'invasion du phylloxera (baisse de la production héraultaise de près de 65 % entre les moyennes des décennies 1870 et 1880, associée à une baisse des superficies avoisinant 50 %) et pour continuer de répondre à une consommation toujours aussi forte¹⁰, on s'oriente vers les importations massives de vins en provenance d'autres espaces méridionaux et donc, principalement l'Algérie. Cela entraîne la formation d'un lien robuste entre le port de Sète et la colonie nord-africaine, qui y trouve son premier port de transit, avant la montée en puissance de la concurrence rouennaise au XXe siècle¹¹.

Dans ce contexte, le négoce des vins s'épanouit très largement. Le nombre de maisons de négoce croît sensiblement sur la période, profitant de la prospérité de l'activité vitivinicole et faisant commerce des « vins, eaux-de-vie et denrées du pays », avec des implications dans d'autres domaines connexe (armement, crédit) dans les années 1840 avant de se spécialiser dans les années 1850-60. Sète devient alors un port reconnu pour les vins du cru languedocien et les vins d'imitation, grande spécialité locale¹². Le négoce joue un rôle fondamental dans la construction de cette réputation en raison des qualités des maîtres des chais locaux, véritables artisans-assembleurs de produits vendus dans le monde entier. Il n'est dès lors pas surprenant de noter que le premier bureau de la Chambre de commerce (fondée en 1872) est majoritairement constitué de négociants dont le président (Édouard Vivarès), le vice-président (Jean-Brutus Cullieret) et le trésorier (Henri Marigo)¹³. Sur les 9 membres de la chambre, 7 sont des négociants en vins. À cela il faut ajouter les quelques 3.000 employés des maisons de négoce dans le dernier quart du XIXe siècle.

Cette nouvelle identité qui se construit durant cette seconde moitié du XIXe siècle s'accompagne, fort logiquement d'un accaparement spatial.

¹⁰ Sur le sujet, voir NOURRISSON Didier, 1990, *Le Buveur du XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 378 p.

¹¹ Dans les années 1930, 60 % de la production algérienne passe par Rouen. Cf. STREIFF René, 1951, « Le Port de Rouen », *L'information géographique*, vol. 15, n°2, p. 57.

¹² CAZALET J.-L., *op. cit.*, p. 382.

¹³ Archives de l'Hérault [ADH désormais] : 6 ETP NC, Liste des membres du bureau de la Chambre de commerce de Sète.

L'accaparement spatial du négoce

Si le négoce sétois se singularise par un fort roulement des raisons sociales et un phénomène d'apparition/disparition de maisons assez prononcé¹⁴, il marque nettement l'espace urbain de son empreinte. Celle-ci est perceptible de trois manières différentes.

La première se mesure fort logiquement en termes d'activité. Jusqu'au milieu du siècle, le transport et le commerce du vin se fait dans des contenants particulièrement visibles dans l'espace public : futailles et wagons peuplent donc celui-ci sous diverses formes. Il y a bien sûr les fûts, de diverses tailles, dont le plus caractéristique est le demi-muid, une barrique de 650 litres environ. Les demi-muids colonisent les rues et surtout les quais sétois comme en témoigne l'iconographie au tournant du XXe siècle (doc 1).



Doc 1 : Carte postale, 1912
(ADH, 2 FI CP 2966/12)

Par ailleurs, nœud ferroviaire associé à une zone de transbordement eau/rail, la ville de Sète voit sur son territoire la présence, très marquée ici encore, de contenants sur voies ferrées. Ceux-ci évoluent dans le temps. Au premier mode de fonctionnement, les wagons-plateformes, permettant de transporter les barriques sur des plateformes roulantes, succèdent les wagons-foudres, fûts de très grande capacité (160-200 hl pour les bi-foudres) posés sur un châssis roulant, système qui se généralise dans les vingt dernières années du XIXe siècle. Ces derniers sont peu à peu remplacés par des wagons-réservoirs durant l'entre-deux-guerres, citernes roulantes sur le même principe que les wagons-foudres mais avec un contenant plus sûr (le métal a remplacé le bois, permettant une meilleure

¹⁴ À ce sujet, voir CAZALET J.-L., *op. cit.*, p. 382 et sq. Il y a par exemple environ 40 % de nouvelles maisons entre 1900 et 1919 alors que le chiffre reste relativement stable. Idem entre 1920 et 1939 avec 47 % de nouvelles maisons.

conservation notamment)¹⁵. Le commerce des vins est donc tout d’abord présent sur le territoire sétois par les contenants – appartenant en grande majorité aux négociants de la ville ou à des entreprises de location avec qui ils sont associés. Ils permettent d’écouler les millions d’hectolitres qui transitent par la ville (en 1912 et en 1913, un million d’hectolitres sortent de la ville par voie ferrée, maritime ou cabotage¹⁶).

Mais cette présence est également notable par la quantité de maisons de négoce ayant pignon sur rue. En effet, les maisons de commerce possèdent toutes un bâtiment dans lequel elles vont recevoir les clients, les courtiers, les fournisseurs, mais également couper les vins, les soigner, les stocker. Durant cette période, une grande majorité de ces bâtiments sont des bâtiments lambda, dans lesquels l’espace a été aménagé pour servir de bureaux, de laboratoire et d’entrepôt. S’y ajoute parfois une cour, permettant le stationnement des charrues puis plus tard des camions. Généralement, ce bâtiment fait également fonction de lieux d’habitation, d’où une intrication très forte, à Sète, des maisons de commerce dans le bâti résidentiel. Il n’est donc pas surprenant de noter que durant la Belle Époque, la majorité des dizaines de maisons de négoce sétoises se situent dans l’hypercentre, sur les quais du canal (quais Herber, de la Bordigue, de Bosc principalement). Toutefois, dans le dernier quart du XIXe siècle et surtout dans le premier du XXe siècle, de nouveaux bâtiments se développent, exclusivement destinés à l’activité commerciale et principalement organisés autour des chais. Qu’ils soient quai Vauban en face de la gare PLM, quai des Moulins à proximité de la gare du Midi ou quai d’Alger face à la Mer Méditerranée, ils se remarquent par leur grande dimension, leur architecture caractéristique et la modernité de leurs installations. C’est le cas par exemple des chais *Dubonnet* que l’on retrouve à deux endroits stratégiques. Les premiers sont installés en face de la gare PLM, quai Vauban, dans la seconde moitié du XIXe siècle. Mais dans les années 1920, afin de répondre à une demande de plus en plus soutenue, la maison parisienne inaugure de nouveaux chais de plus de 250.000 hl, quai des Moulins. On fait appel à un architecte réputé, René Carlier, qui donne à l’ensemble une dimension majestueuse, célébrée pour sa modernité par un numéro de *La Science et la Vie* en 1921¹⁷. Ce modèle se reproduit à d’autres endroits, notamment à l’extrémité nord du quai de Bosc où les chais *Cazalis & Prats* et *Noilly-Prat* rivalisent architecturalement au même titre que commercialement.

Cet affichage spatial, renforcé par les enseignes peintes sur les murs (avec des lettres parfois hautes d’un mètre de haut), est élargi par la volonté d’imprimer sa notabilité sur le territoire sétois. Les

¹⁵ Sur le sujet voir le numéro spécial de *Historail*, « Rail et vin. Une histoire bien française », n°27, oct. 2013.

¹⁶ Archives municipales de Sète [AMS désormais] : 2 F 17, Statistiques, Commerce et industrie, Boissons sorties de Sète, 1905-1915.

¹⁷ SIGURET Ernest, 1921, « La manutention mécanique des vins dans les grands chais modernes », *La science et la vie*, n°57, juin, p. 32-47.

familles de négociants se singularisent donc par des habitats souvent cossus, parfois somptueux, telle la famille Mainguet qui vit dans ce qu'on appelle le « Château Mainguet » ou la famille Taillan dont le jardin-parc imposant fait plusieurs hectares à la périphérie immédiate de la ville. Sur les quais, les maisons abritant également les activités commerciales sont typiques du bâti haussmannien de la fin du XIXe siècle : porte cochère évoquant la puissance et le prestige de la famille ; blason avec armes rappelant la lignée (comme la maison de la famille Philéas où s'incrustent au-dessus du fronton central les initiales du fondateur Louis) et le lien avec le commerce (feuille de vigne, grappes de raisins, dieu Mercure)¹⁸. Certains négociants vont même jusqu'à marquer leur présence dans l'espace collectif citadin, tel Johan Franke, négociant allemand venu à Sète dans les années 1840 pour fonder une maison de commerce des vins. En 1892, devenu l'un des plus importants notables de la ville, il offre sur la place de l'Esplanade (où se tient tous les mercredis le marché aux vins) un kiosque à musique¹⁹. Mais, si cette empreinte est remarquable jusqu'aux années 1930, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la tendance se modifie notablement.

Le lent désengagement de l'espace public (années 1940-années 1960)

Une période de ruptures

La trentaine d'années qui couvre cette période marque très ostensiblement un moment clé de l'histoire vitivinicole de la ville de Sète et plus largement de la viticulture nationale. Celui-ci s'explique de plusieurs manières.

Il y a tout d'abord une révolution dans les techniques. De nouvelles pratiques et de nouvelles activités émergent, participant à un large mouvement de modernisation de la filière. Dans le cas de la gestion des marchandises par exemple, les transports maritimes connaissent de profondes transformations. Les bateaux transportant les futailles sont peu à peu remplacés par des pinardiers, vraquiers dans lesquels les vins sont acheminés dans des cuves à même la cale. Ces pinardiers ont fait leur apparition dès les années 1930 : le premier, nommé le *Bacchus*, fait son entrée dans le port de Sète en 1935. Leur généralisation s'accélère dans les années d'après-guerre : au début des années 1950, quarante d'entre eux font la rotation entre Sète et l'Afrique du Nord principalement, soit une flotte de près de 240.000 hl de cuverie. Durant cette décennie, les capacités de logement dans la ville atteignent 1,3 M d'hl et certaines années, les importations grimpent jusqu'à 4 M d'hl²⁰. La ville est alors célébrée comme « le plus grand port du vin dans le monde ». Cette mutation de l'arsenal est complétée par une transformation des moyens d'expédition : les réexpéditions par voie d'eau disparaissent quasi

¹⁸ Pour plus de précisions, voir DEGAGE Alain, 1988, *Les rues de Sète*, Sète, Ville de Sète, 239 p.

¹⁹ LOPEZ-DRÉAU Catherine, 2003, « La destinée setoise d'un jeune Brémois, généreux donateur du kiosque de l'esplanade : Johan Franke », *Bulletin de la société d'études historiques et scientifiques de Sète et sa région*, p. 155-171.

²⁰ SPRECHER Georges, 1952, *Sète, le port du vin*, Sète, Chambre de commerce, 28 p.

totale – seules subsistent grosso modo les expéditions par l'Étang de Thau vers les villes côtières (Mèze, Marseillan, Agde) – et le chemin de fer voit son hégémonie renforcée par de nouvelles pratiques. En effet, au sortir de la guerre, le transport par plate-forme a disparu et les bi-foudres ne représentent plus qu'une portion congrue. Désormais, le transport se fait par wagons-citernes métalliques, nouveau type de contenant, plus hermétique, plus facile à nettoyer et surtout pouvant, grâce aux wagons à trois essieux, transporter jusqu'à 375 hl²¹. Par ailleurs, en 1948, une nouvelle mesure favorise l'expédition par « train-complet » : des trains entiers sont consacrés au transport des vins, avec des remises pour les expéditeurs et un gain de temps dans la gestion des stocks (ramassage, distribution, manutention)²². Dorénavant, les envois sont plus rapides (2 jours au lieu de 4 pour rejoindre la capitale) et moins coûteux. Dès 1950, 60 trains complets font le voyage de Sète à Paris. En 1960, la *Journée Vinicole* célèbre le 1000^e train complet depuis Sète²³.

Mais, alors que la position d'interface est louée par le Général de Gaulle lors de sa venue dans la ville en 1960²⁴, la période se caractérise également par les premiers signes de l'essoufflement de la domination du négoce des vins dans la ville. Les raisons sont d'abord externes. En effet, les années 1960 sont pour la région en général et la ville de Sète en particulier, une période de profonds bouleversements engendrés par la politique nationale. Tout d'abord, dès 1955 un vaste programme d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc vise à diversifier l'activité agricole dans la région. Puis, en 1963, la Mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon (dite « Mission Racine ») cherche, de son côté, à promouvoir l'activité touristique, afin de retenir les vacanciers traversant la région vers la péninsule ibérique. C'est la fin programmée d'une économie régionale quasi exclusivement tournée vers la production et l'écoulement de vins depuis près d'un siècle. On entre désormais dans une nouvelle phase, celle de la *dévinification*, de la fin du « tout vin » dans la région. Or Sète est la tête de pont de cette économie et il n'est donc pas surprenant qu'au début des années 1960, la situation apparaisse difficile, comme le confirme un rapport de la Banque de France sur le négoce des vins dans le département²⁵. À cela s'ajoute la crise algérienne. Celle-ci est latente durant le conflit et elle devient explosive après 1962. En effet, l'indépendance de l'ancien département met à mal la relation quasi filiale qui existait entre le port héraultais et le nouveau pays nord-africain. À Sète, on s'inquiète du possible tarissement des exportations algériennes, qui devient une réalité à partir de 1963. Les importateurs sétois de vins algériens – devenus une concurrence extranationale désormais – sont la cible des associations viticoles : les chais

²¹ MV, 06/11/1954.

²² ADH : 4 ETP 257, Rapport M. Tirat, p. 15.

²³ *La Journée Vinicole*, 04/09/1960.

²⁴ MV, 16/03/1960.

²⁵ Archives de la Banque de France, Succursale de Montpellier, 1961.

sont dévastés, les cuves éventrées, les vins vidés dans le canal²⁶. Dans ce contexte de tension, il n'est pas étonnant de voir le nombre de maisons de négoce drastiquement diminuer dans la ville : de 99 maisons de commerce en 1947, on passe à 58 unités en 1969²⁷, signe d'un effritement de l'armature commerciale qui se traduit dans l'espace public par une transformation du paysage et un notable effacement.

Prémices et accélération de l'effacement

Les impacts de ces mutations structurelles se relèvent tout d'abord dans la manifestation de l'activité. En effet, les nouveaux types de conditionnement pour le transport entraînent une transformation des manières de transborder les marchandises. Ainsi, dans les années 1950, un nouveau type de méthode fait son apparition : le pipeline. Désormais, l'entrée et la sortie des marchandises depuis les chais se fait de manière bien plus accélérée, avec des pipelines pouvant débiter jusqu'à 1.000 hl par heure (c'est le cas des chais *Dubonnet*). Au début des années 1950, les importations rentrent très majoritairement dans les maisons de commerce par le biais de 28 postes de transbordement, écoulant les millions d'hl annuels depuis les tankers jusqu'aux chais grâce à 50 pipelines²⁸. Et le phénomène tend à s'accélérer : alors qu'en 1952, 43 % des maisons sétoises disposent de pipelines, elles sont près de 90 % à être reliées aux quais par ce moyen de distribution en 1959²⁹. Dans le même temps, les maisons sétoises se dotent de plus en plus d'un embranchement particulier leur permettant d'être relié directement au chemin de fer. Sur la même période, le taux de chais avec embranchement direct à Sète passe de 17 à 36 %. Par conséquent, l'activité est désormais moins visible. Elle s'enterre tout d'abord, avec un enfouissement du transbordement par le biais des pipelines. Elle s'anonyme ensuite, les vins étant transportés dans des contenants standardisés (tankers ou containers, ces derniers devenant majoritaires dans les années 1950). Par ailleurs, elle se mécanise, avec une généralisation des procédés modernes et quasi automatisés de transvasement des vins, entre pinardiers et wagons-citernes par exemple. Enfin, elle se déshumanise en raison de la très forte diminution de la main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les actes de manutention. Dorénavant, une personne gérant un ou plusieurs tableaux de contrôle et une autre effectuant les opérations d'entonnage sont nécessaires ; parfois, il s'agit d'une seule et même personne. Dès lors, il est logique de voir disparaître à la fois les milliers d'ouvriers chargés de rouler les tonneaux ou d'effectuer les opérations d'entonnage à même les quais³⁰ et les barriques elles-mêmes. Sans surprise, l'iconographie des années

²⁶ MV, 23/12/1967

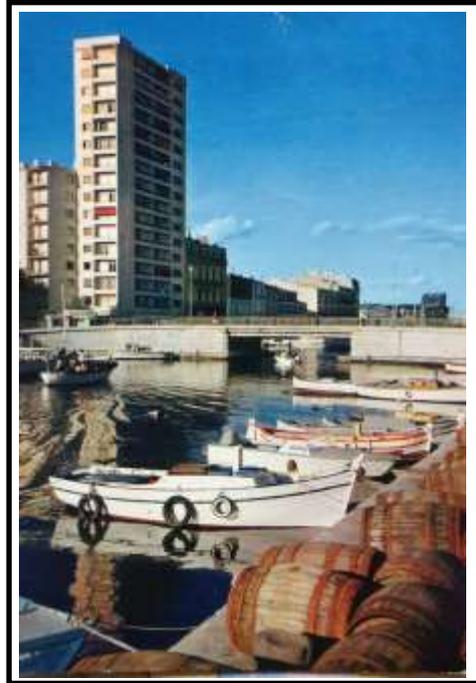
²⁷ *Bottin du commerce*, 1949-1970.

²⁸ SPRECHER G., *op. cit.*, p. 12.

²⁹ ADH : 4 ETP 261, Stockage des vins, Enquête 1959.

³⁰ Au début du siècle, la moyenne du nombre d'ouvriers par maisons de négoce était d'environ 10-12 unités. Ce chiffre diminue de moitié au début des années 1950. Et il continue à décroître par la suite.

1960 est presque dénuée des tonneaux qui faisaient la réputation de la ville dans la période précédente. La seule futaille encore visible est éparse et parfois semble disposée ici de manière totalement artificielle (doc 2).

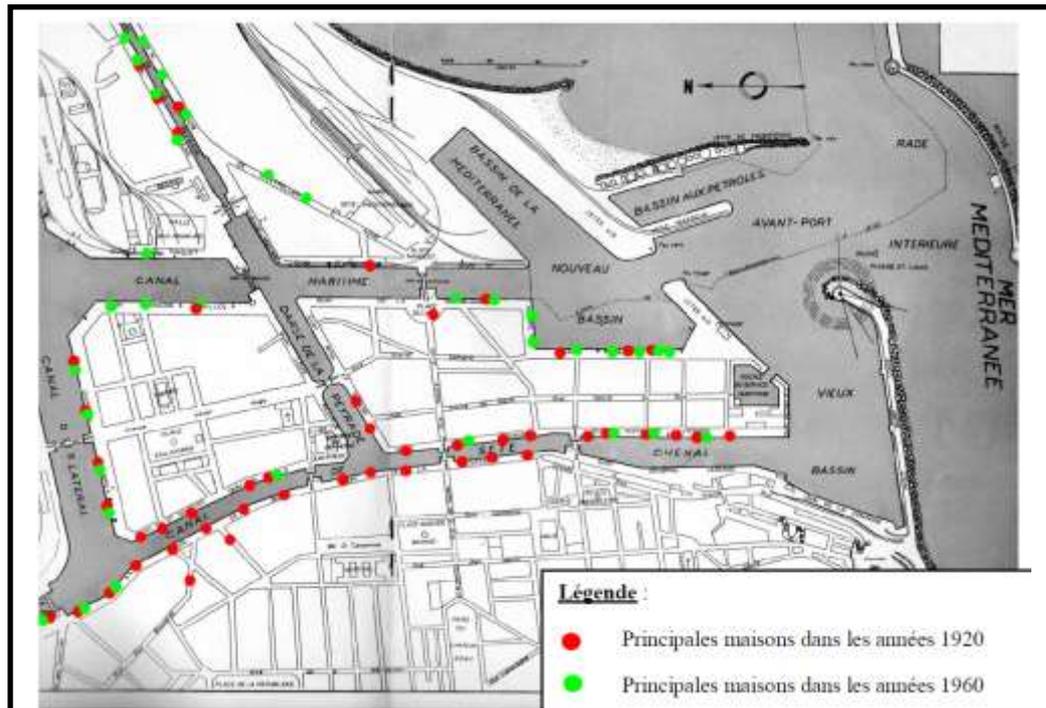


Doc 2 : Carte postale, 1968
(fonds privés de l'auteur)

Cela a également une conséquence sur la localisation des maisons de négoce elles-mêmes. Ainsi, alors que le marché aux vins quitte dans les années 1960 l'esplanade centrale où il se tenait pour un espace plus restreint³¹, les maisons de commerce connaissent le même phénomène. Elles quittent presque toutes l'hyper-centre et on assiste à un double phénomène : évaporation de l'espace central-concentration aux marges. Ainsi, hormis dans son extrémité nord où sont implantées les grandes maisons de négoce à dimension nationales (*Clarac Frères et Clauzel, Cazalis & Prats* ou *Noilly-Prat*), le quai de Bosc, autrefois épicerie de l'activité économique vitivinicole locale est abandonné. En 1969, alors qu'elles y étaient majoritaires, seules 8 maisons sont encore en contact³² avec le quai de Bosc. Désormais, l'écrasante majorité des maisons se trouvent sur des quais à proximité des darses ou des chenaux les plus profonds en raison de la taille des bateaux transportant les marchandises, de la nécessité d'être raccordés aux pipelines ou d'avoir un accès plus rapide – voire privilégié dans le cas des embranchements particuliers – au chemin de fer. Les maisons se concentrent donc dorénavant sur les quais à la périphérie (quais d'Alger, Maillol, Vauban, Aspirant Herber) ou à la sortie de la ville (quai des Moulins, route de Montpellier), comme en témoigne le document 3.

³¹ Il continue à se tenir, mais épisodiquement, au Café des négociants semble-t-il, sur les quais. Cf. *Bottin du commerce*.

³² Sur le quai lui-même ou dans les rues adjacentes.



Doc 3 : Le déplacement des maisons de négoce entre 1920 et 1960

Ce déplacement est très significatif car il marque, dans une période où les autorités cherchent à diversifier l'activité régionale et où la filière éprouve des difficultés de toutes sortes, un éloignement physique et symbolique de l'épicentre d'une activité ultra-dominante et ultra-visible jusqu'aux années 1940. Désormais, hormis sur le quai Herber faisant face au centre de la ville, il faut se déplacer vers les périphéries pour pouvoir assister à un mouvement commercial encore vivace. Signe de cette mutation paysagère et du déracinement territorial, le syndicat local quitte le quai de Bosc au milieu des années 1960 pour se rendre quai d'Alger qui, avec le binôme quai des Moulins/route de Montpellier, est désormais le cœur de l'activité du négoce local.

C'est lui qui résistera la plus longtemps alors que le tissu économique local se modifie profondément et que peu à peu, l'identité vitivinicole de la ville tend à disparaître.

L'oubli, l'abandon et l'indifférence (fin XXe-début XXIe)

Une présence diffuse et discrète

La fin du XXe siècle et le tournant du XXIe sont une nouvelle étape dans l'effacement de cette identité vitivinicole à Sète. Elle se caractérise tout d'abord par la disparition physique des maisons de négoce.

Ces destructions débutent dès les années 1960, puis s'accroissent dans les années 1970 et se multiplient dans les deux décennies suivantes. L'une des premières grandes maisons à voir son

établissement physiquement disparaître est la maison *Bisset*, spécialisée dans les apéritifs de qualité Fondée en 1880, celle-ci fait faillite au début des années 1950, sous la direction de Fanny Bisset, la fille de Pierre³³. Après une procédure de près de 10 ans, la ville de Sète fait alors part de son intérêt pour les chais principaux de la maison *Bisset*, rue neuve du Nord, qu'elle se dit prête à acquérir pour 170.000 F. Les autres biens de la famille, sis quai de Lattre de Tassigny (donc fermant l'hyper-centre) sont également mis en vente pour éponger le passif. Les bâtiments proposés à la vente attirent pour deux raisons : la première, qui concerne ceux quai de Lattre, est leur prestance. Ce sont de beaux bâtiments, de style haussmannien, avec des volumes imposants. On y retrouve plusieurs appartements, des chais et une cour centrale. Les bâtiments d'habitation attirent la bourgeoisie sétoise issue des nouvelles professions libérales ou commerciales, en quête d'habitat d'un certain standing. Pour leur part, les chais sont destinés à de nouvelles activités, transformés en parking ou en boutiques. L'immeuble rue neuve du Nord est lui encore plus imposant. Sur une surface totale de près de 2.000 m², il dispose d'une salle principale de 1.100 m², avec des hauteurs sous plafond de 7 mètres. La ville y voit là un emplacement idéal pour un centre couvert « sports et jeunesse »³⁴. Ce processus de dissolution de l'espace public, inédit jusque-là³⁵, se poursuit jusqu'aux années 1990 quand la dernière grande maison de négoce sétoise, *G. Bonfils*, stoppe son activité. Entre temps, les chais *Noilly-Prat* ont été détruits en 1974, ceux de *Cazalis & Prats/Saint-Raphaël*³⁶ en partie rénovés pour accueillir des habitations, la maison *Taillan* a été transformée en bâtiment administratif, d'autres enfin comme les bâtiments de la *Compagnie générale des vins du Midi et d'Algérie*, quai Paul Riquet, abandonnés.

Ainsi, à l'instar des installations de la *CGVMA*, il subsiste dans la ville quelques reliquats, souvent ignorés, de l'activité. Ce sont tout d'abord les chais, parfois imposants que l'on découvre ici ou là. Pendant longtemps, ces dernières années, les chais *Bonfils* marquaient l'ultime vestige des maisons qui peuplaient le quai d'Alger. Abandonnés en 1995 suite à un différend familial après la mort de Georges Bonfils quelques années plus tôt³⁷, ils témoignaient par la puissance et l'étendue du bâti (1.500 m²) du rayonnement de la maison, de ses patrons, mais également du négoce sétois dans son ensemble. Ailleurs, quelques façades rappellent, elles, par leurs formes singulières et immédiatement reconnaissables la présence passée du négoce, comme rue Paul Bousquet où trônaient les chais *Cazalis & Prats/Saint-Raphaël*. À proximité, une « rue des Vermoutheries » suggère ce passé glorieux, sans que l'on soit sûr que le mot « vermouth » évoque grand-chose aux nouvelles générations nées après les années 1970. Rue de la Douane, l'œil avisé reconnaîtra là-aussi le couple du

³³ ADH : 1645 W 142, Faillite « P. Bisset », 1961.

³⁴ AMS : C26.E11.D21, Réaménagement des Chais Bisset, 1964-65

³⁵ Jusqu'ici, les immeubles se vendaient généralement entre familles de négociants.

³⁶ Les deux maisons étaient associées des années 1920 jusqu'à la fin des années 1950, avec des bâtiments communs. Après la séparation, ils opèrent l'un à côté de l'autre. *Cazalis & Prats* ferme ses portes en 1977, *Saint-Raphaël* au début des années 1990.

³⁷ « Immeuble Bonfils à Sète : c'est parti pour deux ans de travaux », *Midi Libre*, 05/03/2015.

bâti caractéristique des maisons de négoce : cour donnant sur la rue et rez-de-chaussée imposant par ses volumes, tel au n°2 où se tenait la maison *F. Cortade*. À d'autres endroits, ce sont les ornements des façades (pampres, feuilles de vigne, dieu Mercure, lion ou rond de foudre en bas-relief quai Vauban), les initiales gravées dans la pierre ou au-dessus des portes (« LP » pour *Louis Philéas* quai de Bosc ou « MT » pour *Marius Tirat* quai Léopold Suquet par exemple). Enfin, à proximité du pont de la civette, l'enseigne de la maison *Joseph Euzet*, réalisée en faïence vert et or, domine le cadre royal (doc. 4), dernière relique d'une ville dont les murs étaient, jusqu'aux années 1950-1960, à proprement parler marqués par le commerce des vins et ses enseignes.



Doc 4 : ancienne maison J. Euzet
(photo de l'auteur)

Aujourd'hui, pour constater la réalité d'une activité certes moribonde, mais toujours existante, il faut se rendre route de Montpellier où quelques maisons subsistent, en arrière de la route principale (*Skalli* ou *Préau & Cie*). En face, on y trouve également les anciens majestueux chais *Dubonnet*, entre-temps propriété d'*Agro-Canet* (ou « SCA de Canet » comme en témoigne l'inscription, au milieu des graffitis, sur la façade du bâtiment). Porte-drapeau de la modernité et de la vitalité du négoce dans l'entre-deux-guerres, les bâtiments, abandonnés depuis les années 1990 également, étaient destinés à la démolition dans les années 2000 avant que les Bâtiments de France ne les protègent et ne les classent au patrimoine architectural sétois³⁸. C'est également à ce titre que les chais *Bonfils*, promis à la destruction eux-aussi (pour en faire, comme sur l'ensemble du quai d'Alger depuis les années 1980, des habitations), vont conserver leur façade ornementale.

Toutefois, en dépit de ces rares mesures, l'identité sétoise en lien avec son passé viticole reste trouble.

³⁸ Voir à ce sujet la note de l'inventaire du patrimoine culturel en ligne, rédigée par Jean-Louis Vayssettes.

Une identité troublée

Le premier facteur causant ce trouble est le changement d'orientation économique de la région en général et du port de Sète en particulier. Comme l'indique Max Daumas dans « L'essor du port de Sète » au début des années 1960, si « l'activité du port de Sète s'est considérablement développée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », l'auteur relève que « les hydrocarbures occupent dans le trafic une part grandissante » et qu'ils ont « dépassé, et de loin, les vins et les spiritueux »³⁹. Ainsi, en termes d'activité et de rentabilité, le vin n'est plus la marchandise dominante dans un port pourtant élevé au rang de « plus grand port du vin dans le monde » dans la décennie précédente et qui voit son tonnage annuel croître très nettement sur la période. Le commerce des vins n'est plus la priorité d'ailleurs lorsqu'on observe les aménagements portuaires : ceux-ci concernent principalement les hydrocarbures, les pondéreux et le trafic de containers⁴⁰. La diversification des activités industrielles se fait très nettement au détriment et aux dépens des vins, qu'il s'agisse de ceux produits dans la région ou ceux en transit depuis l'Algérie ou l'étranger.

Par ailleurs, sous l'impulsion de la Mission Racine, Sète renoue avec sa tradition touristique. Celle-ci est déjà ancienne⁴¹ ; au XIXe siècle, la ville était réputée pour ses « bains de mer » et les compagnies ferroviaires jouaient sur ce créneau pour attirer toujours plus de voyageurs vers le littoral méditerranéen. À partir des années 1970, les municipalités sétoises réinvestissent cette dynamique touristique, avec des nuances selon les édiles et des orientations différentes selon les époques⁴². Désormais, en s'appuyant sur une nouvelle identité, cette-fois-ci liées aux loisirs (gastronomie locale, festival Brassens, joutes nautiques), Sète est passée du « port du vin » à l'« Ile singulière », surnom donné à la ville à la fin du XXe siècle pour soutenir ce renouveau identitaire.

Cette évolution se comprend assez aisément. Dans une logique de valorisation, il est difficile de s'appuyer sur la filière vitivinicole locale. Celle-ci est en effet en butte à plusieurs obstacles. Tout d'abord, les vins languedociens souffrent d'une réputation dégradée depuis le début du XXe siècle, dégradation qui s'est accélérée dans l'après-guerre quand les caves coopératives se sont surtout lancées dans une course à la production, délaissant la qualité pour la quantité, plus rémunératrice dans la configuration du marché de l'époque. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de production de qualité à Sète ou expédiée depuis Sète, mais celle-ci est soit le fait d'opérateurs et d'acteurs extérieurs à la région (Dubonnet ; Saint-Raphaël par exemple) soit en minorité (le négociant Skalli qui très tôt a pris le parti de proposer des vins de qualité, mais avec de grosses difficultés au moins jusqu'aux années 1990). Par ailleurs, le négoce local, réduit à peau de chagrin à partir des années 1970-80, se consacre surtout aux importations (notamment de vins italiens à partir des années 1970) qui sont dans le viseur

³⁹ DAUMAS Max, 1960, « L'essor du port de Sète », *L'information géographique*, vol. 24, n°4, p. 148-156.

⁴⁰ SAGNES J. (dir.), *op. cit.*, p. 233.

⁴¹ Société des intérêts de Cette, « L'été sur les plages à Cette », Imprimerie et lithographie du commerce, 1913.

⁴² SAGNES J. (dir.), *op. cit.*, p. 235.

des comités d'action viticole⁴³. Enfin, les grandes familles, à même de défendre la profession et les marchandises, ont peu à peu disparu ou se sont désengagées de la filière, créant une rupture dans la dimension traditionnelle de la profession à Sète. Pour bien des raisons, sur le marché, Sète représente la face sombre de la filière et il est difficile, en termes de valorisation identitaire, de capitaliser sur cette image.

Toutefois, depuis quelques années – et en lien avec le nouveau prestige dont jouissent les vins languedociens ainsi que l'œnologie en France –, un mouvement en faveur de la réhabilitation de l'histoire vitivinicole de Sète semble poindre. En 2015, le Rotary club de Sète a proposé à ses membres une brochure d'une cinquantaine de pages retraçant le lien vigoureux entre la ville et le commerce des vins⁴⁴. Signe incontestable d'une volonté de renouer avec un passé glorieux, la brochure propose de découvrir ou redécouvrir une histoire proche, mais oubliée. Dans le même ordre d'idées, un appel à candidature a été lancé pour la rénovation des chais *Dubonnet*, quai des Moulins. Attribuée à l'architecte Rudy Ricciotti, l'opération a été présentée par le maire de Sète comme une sauvegarde de « grands chais [qui] font partie du patrimoine sétois⁴⁵ ». Espérons que le complexe culturel qui verra le jour posera un regard éclairé sur une histoire compliquée et tumultueuse mais intrinsèquement liée à l'identité sétoise.

Conclusion

Les débats relatifs à la construction de la mémoire sont nombreux en France depuis les années 1990 au moins⁴⁶. Toutefois, ils oublient généralement les problématiques liées à la déconstruction mémorielle et aux processus qui y participent.

À cet effet, le cas de Sète et du négoce des vins est particulièrement symptomatique. Dans les années 1930, la ville est glorifiée comme un haut lieu de fabrication des vins spéciaux⁴⁷ et encore dans les années 1960, Gaston Galtier, lorsqu'il rédige un ouvrage sur les 300 ans du port, évoque le commerce des vins⁴⁸. Aujourd'hui, en dépit d'un passé pourtant rayonnant, porté par des personnalités de premiers ordres (citons Jean Prats par exemple, le fondateur de *Cazalis & Prats*, l'un des syndicalistes les plus puissants de l'entre-deux-guerres), le négoce des vins est tombé dans l'oubli.

⁴³ En décembre 1975, plusieurs milliers (5.000 selon les témoignages) de vignerons bloquent le port et vident les cuves dans le canal et sur les quais. En 1981, l'Ampélos, un pinardier, rempli de vins italiens, est pris d'assaut par des membres des CAV dans le port.

⁴⁴ GIRAUDO Alain (dir.), 2015, « Il était une fois...Sète, les années vin », Club Rotary Sète Doyen, En ligne.

⁴⁵ « Hérault : un projet de pôle culturel signé Rudy Ricciotti à Sète », *Midi Libre*, 28/12/2015.

⁴⁶ Voir par exemple Paul Ricœur, « Mémoire, histoire, oubli », *Esprit*, n°3, 2006, p. 20-29.

⁴⁷ ALBY Ernest, 1934, « Sète et ses vins spéciaux », *Vignobles et vins du Midi*, numéro spécial de Grands crus et vins de France, 8^e année, p. 117-125.

⁴⁸ GALTIER Gaston, 1967, *Sète*, s.n., non paginé. Mais signe du lent déclin de l'activité, aucun chapitre n'y est consacré contrairement aux activités industrielles, à la pêche ou au tourisme.

Seules quelques personnes en connaissent l'histoire et quelques rares stigmates architecturaux portent encore jusqu'à nous la présence fantomatique d'une activité florissante qui avait colonisé l'espace public jusqu'aux années 1940. Les causes de ce rejet identitaire et de cet abandon mémoriel sont nombreux, motivés par la dégradation de la réputation des vins et des négociants du Midi, accélérées par le souhait des autorités de la ville de choisir un autre chemin de développement, en effaçant une page entière de l'histoire et du patrimoine local.

Au total, seules quelques actions et quelques lieux permettent de nos jours de mesurer ce lien intime qui s'était créé sur près d'un siècle faisant de la ville « le plus grand port du vin dans le monde ». On préfère valoriser le port de pêche ou le port de plaisance, deux activités dont l'une a toujours été minoritaire et l'autre très récente. Mais elles constituent l'identité de la ville aujourd'hui, une identité d'où a été évacué le commerce des vins.

L'histoire étant cyclique, espérons que le futur permettra de revenir sur cette construction mémorielle partielle et les mécanismes identitaires contraires qui y ont contribué. Espérons que la « mauvaise réputation » qui a fait la gloire d'un chanteur local à succès⁴⁹ puisse fonctionner également pour un commerce des vins qui continue à en subir les affres⁵⁰.

⁴⁹ Georges Brassens, « La mauvaise réputation » sur l'album du même nom, 1952.

⁵⁰ Cf. le sabotage des cuves à l'été 2016 évoqué en introduction.